Les accusés sont: Marie-Octavie Vanderhaegen, la femme de la victime, et son domestique, Charles Goossens. En se rendant la nuit, à sa boulangerie, Vandevicle fut atteint par un coup de feu tiré par Goossens. Celui-ci, arrêté, avoua l'attentat commis sur les instigations de la femme de son patron et d'accord avec elle. Goossens renouvelle ses aveux; la femme Vanderhaegen nie énergiquement toute participation au crime. L'audition des témoins ne révèle aucun fait nouveau. Demain, plaidoirie et verdict.

COURTRAI

CONSEIL COMMUNAL. — Le Conseil communal s'est réuni lundi soir, à six heures un quart, sous la présidence de M. Reynaert, bourgmestre, et en présence de MM. De Vos, Van Dale, Ghyoot, échevins; Vercruysse, Oosteen, Hage, Vuylsteke, De Bien, V. d. Mensbrugghe, Kerckhof, Delbaere, Robyn, Driesschaert, Gillon, Doutreligne, Reyssen, Peel, Van Hollebeke, Decuypere, Goethals, Debbelaere, conseillers. M. Gilbert Doutreloux, secrétaire.

Concession de terrain au cimetière. — Le Conseil fait cession du monument funéraire de Mgr De Haerne à la famille de l'illustre défunt, qui a exprimé le désir de faire elle-même les réparations nécessaires au monument.

Une concession perpétuelle de 12 m. est accordée à M. Declerck-Duquesnois. Il paiera 720 fr. à la ville et 240 fr. au Bureau de bienfaisance.

Une concession de 3 m. est accordée à Mme Delavie-Van Outryve. Elle paiera 180 fr. à la ville et 60 fr. au Bureau de bienfaisance.

Construction de maisons ouvrières. — Mme Devriesere-Degroote est autorisée à bâtir quatre maisons, rue des Champs, et M. Remi D'Hayvettere, une maison dans la même rue.

Approbation du compte de la ville pour 1903. — Ce compte est clos en recettes par 1.257.639 fr. 44 et en dépenses par 1.060.140 fr. 75.

La section des finances ayant présenté plusieurs observations, celles-ci seront discutées lors de la discussion du budget pour 1905.

Bureau de bienfaisance. — Compte 1903; *budget* 1905. — Le compte est clos comme suit: recettes, 227.269 fr. 77 cent.; dépenses, 204.084 fr. 52 c.; soit un excédent de 23.185 fr. 25. Quant au budget, il se balance en recettes et en dépenses à 215.875 fr. Le subside réclamé à la ville s'élève à 89.744 fr. 77, soit environ 2.000 fr. moins que l'année précédente. Compte et budget sont approuvés.

Hospices civils. — Compte 1903; *budget* 1905. — Le compte accuse en recettes 172.412 fr. 19 c. et en dépenses 149.416 fr. 47, d'où un excédent de 22.936 fr. 72.

Le budget comprend: en recettes, 150.549 fr. 86, et en dépenses 169.094 fr. 94, déficit 18.545 fr. 08. Les Hospices *sollicitent* de la ville un subside de cette importance. En 1904, le subside communal s'élevait à 28.318 francs 80 cent. — Approuvé.

Mont-de-Piété. — Budget 1905. — Ce budget comprend en recettes 9.000 fr. et en dépenses 8.760 fr. 87. — Approuvé.

Garde civique. — Compte 1903; *budget* 1905. — Le compte est clos avec un excédent de 675 fr. 62 c. Le budget se balance en recettes et en dépenses par 5.586 fr. contre 4.067 fr. en 1904. Cette augmentation provient de la création de la nouvelle compagnie.

Garde civique. — La Commission administrative de la garde civique demande à pouvoir affecter des excédents de budgets à d'autres dépenses. Le Conseil croit qu'il n'y a pas lieu d'accorder cette demande, pour le motif que s'il y a des manquants, la Commission n'a qu'à solliciter des crédits supplémentaires.

Pompiers communaux. — Compte 1903; *budget* 1904. — Le compte donne en recettes 5.644 fr. et en dépenses 5.447 fr. 44. Excédent, 196 fr. 56. Le budget est clos en recettes et en dépenses par 4.540 fr. — Approuvé.

Ecole professionnelle, industrielle et Académie de dessin. — Compte 1903; *budget* 1905. — Les comptes se soldent comme suit:

Académie de dessin: Recettes, 8.768 francs; dépenses, 8.138 fr. 03; excédent, 629 fr. 97.

Ecole industrielle: Recettes, 12.200 fr.; dépenses, 11.793 fr. 49; excédent, 406 fr. 51.

Ecole professionnelle: Recettes, 29.350 fr.; dépenses, 27.933 fr. 95; excédent, 1.416 fr. 05.

Les trois budgets se soldent respectivement en recettes et en dépenses par 8.410 francs, 12.000 francs et 29.150 francs.

Toutes ces pièces sont approuvées.

Hospices civils. — Comme les années précédentes, les Hospices désirent contracter de la main à la main pour la fourniture des objets de consommation nécessaires à l'hôpital, à la Maternité et à l'école du Saint-Esprit.

M. Sacaert accepte de fournir la viande au prix de 1 fr. 45 pour l'hôpital et la maternité, et de 1 fr. 20 pour l'orphelinat.

M. Tack fournira la bière pour les divers établissements au prix de 19 francs la tonne de 150 litres. Ces prix sont les mêmes que précédemment. — Adopté.

Hospices civils. — Les Hospices demandent à vendre à M. Ern. Verbeke, chaussée de Menin, un terrain situé à proximité de son habitation, au prix de 7.284 francs, soit 6 francs le mètre carré. L'estimation n'était que de 4 francs le mètre carré. — Approuvé.

— D'urgence, le Conseil décide l'empierrement de deux chemins agricoles: 1° le chemin longeant le canal par la chaussée de Staceghem jusqu'à la ferme Esquenet. Il a une longueur de 1,220 mètres, et les dépenses sont évaluées à 6.710 francs.

2° Le chemin dit « Elleboogstraat », depuis le Rolleghem-Knoke jusqu'au hameau des Marionnettes. Longueur, 775 mètres. Evaluation, 4.262 fr. 50.

— Le Bureau de Bienfaisance voudrait mettre en vente publique des terrains situés boulevard Vandenpeereboom, avenue J.-B. Béthune, chaussée d'Aelbeke et avenue Verrue.

Le Conseil donne un avis favorable.

Budget de la Ville pour l'exercice 1905. — *Emprunt.* — M. le bourgmestre dépose le budget qui sera imprimé et distribué aux membres du Conseil. Il espère que *dans le courant de la semaine prochaine,* le Conseil pourra en commencer la discussion.

La séance publique est levée à 7 heures 20. Le Conseil se constitue ensuite à huis-clos.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TRIBUNAL DE COURTRAI, réunie pour rendre une décision sur le cas de M. Vanlangenhove, juge de paix à Mouscron, à propos de son vote aux élections sénatoriales du 29 mai dernier, vient de lui appliquer la censure simple, premier degré des peines disciplinaires que peuvent encourir les magistrats.

GARDE CIVIQUE. — Voici les résultats des élections: Pour la première compagnie, premier ban: MM. André Verwée et Hector Casens, caporaux; — deuxième compagnie, premier ban: lieutenant, M. Josué Lemayeur; sous-lieutenant, M. Victor Godard; sergent, M. Paul Delbaecke; caporaux: MM. Gaston Oosterlynck, Gaston Glorieux et Jacques Tombeux.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Audience du 26 décembre* 1904. — Présidence de M. DUMORTIER, vice-président. — Quatre mois de prison et 50 francs d'amende à Latine Théophile, et 50 francs d'amende à Rosseel, ouvriers à Marcke, pour coups et blessures réciproques, conditionnellement; — huit jours de prison avec sursis, à Destailleur Jean-Baptiste, couvreur à Mouscron, et à son frère Arthur, ouvrier, pour coups à Coucke; quinze jours de prison à Bourgeois Ernest; id. un mois de prison à Coucke Jules, id., pour coups aux frères Destailleur; 30 francs d'amende à Coucke Frédéric, ouvrier de fabrique, id., pour bris de carreaux. — Declerck Aloïse, ouvrier à Avelghem, ayant frappé Verhelle, encourt 30 francs d'amende; Vanwymelbeke Gommaire est acquitté; — 30 francs d'amende à Saelens Arthur, maçon à Courtrai, pour coups à Halsberghe Victorine; — 75 francs d'amende à Steene Henri, ouvrier briquetier, et 100 francs d'amende à Seynaeve Rémi, ouvrier à Iseghem, pour avoir frappé Debackère. — Meulemeester Désiré, ouvrier en lin à Lauwe, poursuivi pour avoir brisé une lampe électrique, est acquitté, le fait n'étant pas établi. — 25 francs d'amende à Terrin Edmond, homme de peine à Roulers, pour bris de clôture chez son beau-frère, et 15 francs d'amende pour ivresse. — Ovyn Octavie, ménagère à Herseaux, usurpation de fonctions de sage-femme, 50 francs d'amende conditionnellement. — 26 francs d'amende à Herman Henri, menuisier à Courtrai, pour coups à Vancoillie Richard; quinze jours de prison pour rébellion et coups à l'agent de police Debrouwere; 15 francs pour ivresse, conditionnellement. — Un mois de prison et 50 francs d'amende, par défaut, à Demeulemeester Victor, ouvrier à Helchin, pour outrages et menaces envers le garde-champêtre Devos Arthur; 15 francs d'amende pour ivresse. — Dix jours de prison et 26 francs d'amende à Wittebolle Charles, ouvrier en lin à Bisseghem, pour outrages; dix jours de prison pour rébellion; 10 francs d'amende pour tapage nocturne. Son frère Hector encourt huit jours de prison et 26 francs d'amende pour outrage; huit jours de prison pour rébellion; 10 francs d'amende pour tapage; id. pour tapage nocturne à Vandamme Hector et à Lapeire Henri, id. — Carton Jules, cabaretier à Ousselghem, a outragé le garde-champêtre; — 50 francs d'amende et 15 francs d'amende pour ivresse, conditionnellement. Staelraene Joseph, forain à Courtrai, est acquitté pour outrage, mais reçoit, par défaut, 15 francs d'amende pour ivresse; — dix jours de prison à Caenepoel Camille, tisserand à Meulebeke, pour avoir outragé le commissaire de police; 15 francs d'amende pour ivresse.

HERSEAUX

LE CONSEIL COMMUNAL s'est réuni en séance lundi soir, à cinq heures et demie, sous la présidence de M. A. Pollet, échevin. Tous les conseillers étaient présents, sauf M. Hector Soenen. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la réunion précédente. A cette occasion, M. Pollet tient à faire remarquer qu'il n'était pas encore du Conseil le 10 janvier 1900, attendu qu'il n'est entré en fonctions que le 24 janvier. Une discussion s'engage alors entre M. Pollet et M. Glorieux. Ce dernier fait allusion aux conclusions du rapport présenté à la séance précédente, à propos de la route du Château-d'Or. M. Pollet fait remarquer que cette question ne figure pas à l'ordre du jour. En fin de compte, le procès-verbal est adopté, sauf les articles non rédigés.

M. Glorieux demande lecture du procès-verbal de la réunion du 24 janvier 1900. M. le président fait observer que c'est encore en dehors de l'ordre du jour; néanmoins, lecture est donnée du procès-verbal de cette séance. M. Glorieux demande encore lecture du procès-verbal de la séance du 14 février 1900; M. le président s'y oppose, en disant que le Conseil n'est pas réuni pour lire, toute la soirée, des procès-verbaux des séances de 1900. M. Glorieux réclame cette lecture avec insistance; des propos un peu vifs sont échangés, et M. Pollet lève la séance, déclarant que dans ces conditions, il n'est pas possible de discuter l'ordre du jour.

MENIN

LE CONSEIL COMMUNAL se réunira en séance publique, à l'Hôtel de Ville, ce matin mardi, à neuf heures et demie. Voici l'ordre du jour de cette séance: 1° Concession de terrain au cimetière; — 2° Hospices; adjudication de fournitures, etc.; — 3° Taxe sur les bals et cafés-concerts; — 4° Réclamation en matière d'impositions communales; — 5° Service de la ferme des boues; entreprise; — 6° Location d'une maison du bloc de l'Hôtel de Ville; — 7° Demande de subside pour visiter l'Exposition de Liège; — 8° Demande de création d'une caisse de chômage; — 9° Hospices; compte de 1903; budget de 1905; — 10° Bureau de bienfaisance; compte de 1903; budget de 1905; — 11° Ecole moyenne; compte de 1903; budget de 1905; — 12° Ecole de dessin; compte de 1903-1904; budget de 1904-1905; — 13° Budgets scolaires pour 1905; — 14° Création d'une Ecole industrielle; — 15° Budget communal pour 1905.

COMINES

RÉSULTATS D'ADJUDICATION. — Lundi, à quatre heures et demie de l'après-midi, ont eu lieu à l'Hôtel de Ville, en présence des membres de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance et des Hospices, les adjudications suivantes des fournitures nécessaires aux distributions à faire pendant le premier semestre 1905. Etaient présents MM. Van Elslande, bourgmestre; D'Ennetières, Delannoy, Legrand, Duvosquel, receveur.

Bureau de Bienfaisance. — Pain, adjugé à M. Henri Deherripon, pour les indigents de Ten Brielen, au prix de 20 francs les 100 kilos; à M. Paul Brel, pour ceux de Saint-Chrysole, même prix. — Charbon: pour Ten Brielen, adjudicataire M. Léon Droulez, pour 23 fr. 70 les 1,000 kil.; pour Saint-Chrysole, M. Florimond Durieux, pour 23 fr. 10.

Hospices. — Pain, à M. Paul Brel, 20 fr. les 100 kil. — Charbon à M. Ghesquière-Dervaux, 26 fr. 50 les 1,000 kilos. — Viande: bœuf à M. Omer Vandermersch, pour 1 fr. 20 le kil.; le lard et les saucisses à M. Amédée Desloover pour 1 fr. 50 le kil. — Café à M. Kinoo, au prix de 1 fr. 30 le kilo; chicorée au même pour 0.24 le kil.

LE TIRAGE AU SORT pour les communes de Comines, Houthem et Wervicq, comprenant le 51e canton militaire, aura lieu en cette dernière ville le mercredi 8 février prochain.

Aug. BOURGEOIS, agent de change, 11, rue du Four Chapitre, Tournai. Achat et vente de toutes valeurs belges et étrangères. Paiement sans aucun frais des coupons belges et étrangers. 98667

Maison fondée en 1841

COFFRES-FORTS ROTRU

à nouvelles cloisons métalliques armées imperforables et incombustibles. Breveté S. G. D. G.

SÉCURITÉ ABSOLUE

17, rue Neuve, 17, ROUBAIX. (Téléphone 447) 566T

La lassitude musculaire avec insomnie et diminution de la volonté, maux de tête et mauvaise digestion, tels sont les symptômes dont souffrent souvent les jeunes gens, particulièrement dans les villes. Un gobelet mesure de *Vin Bravais* à chaque repas; tel est le remède prescrit le plus volontiers contre l'anémie et la neurasthénie, ce mal du siècle. 73077d

CARTES DE VISITES

La Librairie du Journal de Roubaix offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année:

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (calligraphie)	3.00
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une *jolie boîte* contenant:	
100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes.	1.75
Même boîte (calligraphie)	2.25
» » (gravure)	2.75
Même boîte deuil (typographie)	3.50
» » » (calligraphie)	4.00
» » » (gravure)	4.50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues, 5, rue Carnot.

Les PILULES SUISSES sont un remède efficace, sûr, commode et peu coûteux pour soulager et guérir une foule de malaises et d'indispositions, et en prévenir un grand nombre, leur emploi, même longtemps continué, ne peut jamais et dans aucun cas avoir des conséquences nuisibles; les Pilules Suisses ne peuvent que rendre de grands services à tous ceux qui souffrent. 73075d

NEUF ANS, ATTEINT DE MAUVAISE GRIPPE A L'AGE DE DEUX ANS, ÉTAIT RESTÉ FAIBLE DE POITRINE, FIGURE PALE, CONSTITUTION DÉLICATE, APPÉTIT CAPRICIEUX, MAUVAISE DIGESTION, VENTRE DUR, BALLONNÉ, CONSTIPATION. IL PRIT DU VIN TONI-PECTORAL, IL Y A SIX MOIS; EST DEVENU FORT, BON TEINT, CHAIRS FERMES & JOUES REPLÈTES.

LE FLAC.: 3'50. TOUTES PHARMACIES.

Le flacon: 3 fr. 50. Dépôts: Roubaix: Pharmacie Wilfot, 29, rue du Vieil-Abreuvoir (près la Poste); Tourcoing: Verriest, place des Phalempins; Decouvelaere, rue de l'Hôtel-de-Ville; Lévin, rue de Gand; Boyaval, place Charles-Roussel; Armentières: Debailleul; Comines: Wasselin et toutes pharmacies. 72454

TIRAGES FINANCIERS

du lundi 26 décembre 1904

VILLE DE PARIS 1899. — Lundi matin a eu lieu un tirage d'obligations de l'emprunt municipal de 1899. Le numéro 178.746 est remboursé par la somme de 100,000 francs. — Les numéros 49.202 et 202.424 sont remboursés chacun par la somme de 10.000 francs. — Les trente numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr.:

387.601	356.995	393.625	360.645	13.239	271.841
8.345	175.002	387.210	287.319	162.946	391.270
114.148	63.765	356.648	218.439	147.710	266.054
219.820	323.559	293.569	114.233	217.982	88.048
261.610	89.714	266.668	133.334	209.324	204.540

Au total, 150.000 francs de lots.

LA VIE SPORTIVE

Cyclisme

LE LUNDI DE NOEL AU VELODROME D'HIVER. — Paris, 26 décembre. — (*Par dépêche.*) — Malgré le beau temps, la réunion n'avait attiré qu'un public restreint. Voici les résultats:

Prix de Noël: 1er, Poulain; 2e, Bader; 3e, Jenkins.

Course de 30 kilomètres: 1er, Guignard; 2e, Bouhours, à deux tours et demi; 3e, Contenet, à quatre tours. Temps, 23 m. 14 s. 3/5.

Course de Primes: 1er, Thuau; 2e, Bourotte; 3e, Rettich.

Course de motocyclettes: 1er, Robert Fossier.

Football-Association

LE RACING-CLUB DE FRANCE A TOURCOING. — C'est devant un nombreux public qu'a eu lieu lundi après-midi, sur le superbe terrain de la rue de Varsovie, à Tourcoing, la rencontre des équipes premières du Racing-Club de France, de Paris, et du Sporting-Club Tourquennois. Après un match très disputé, les Parisiens ont renouvelé leur victoire de la veille et ont battu les Tourquennois par huit buts à deux. La jeune équipe du S.C.T. s'est vaillamment défendue devant ses redoutables adversaires et vainqueurs et vaincus ont droit à tous les éloges.

ETOILE SPORTIVE WATTRELOSIENNE. — Dimanche a eu lieu, sur le terrain, un match d'entraînement: E.S.W. (1) contre J.S.W. (1). Après une partie très disputée, l'E.S.W. a triomphé par un but à zéro.

STADE ROUBAISIEN. — *Section des pupilles.* — Dimanche matin, à neuf heures, s'est joué sur le terrain du Stade Roubaisien un match d'entraînement entre les pupilles du Stade et ceux du Football-Club Mouscronnois. Après une partie assez animée, le match a été déclaré nul par deux buts à deux; l'équipe de Mouscron était incomplète.

CLUB DES SPORTS DE ROUBAIX. — Dans un match d'entraînement joué dimanche entre le C.S.R. (1) et 2, la première équipe a gagné par 7 buts à 1. Au dernier moment, la S.A.M. a déclaré forfait pour ses deux équipes.

FOOTBALL-CLUB DE MOUSCRON. — Les pupilles du F.C.M. qui étaient allés, dimanche, au Stade Roubaisien matcher l'équipe correspondante de cette dernière société, ont fait match nul, bien qu'ils n'étaient que huit joueurs; chacune des équipes a fait deux buts.

Hippisme

COURSES A PAU

du lundi, 26 décembre 1904

Pau, 26 décembre. — (*Par dépêche.*) — Le temps reste superbe à Pau et le public élégant s'est rendu nombreux sur l'hippodrome. Le terrain est en parfait état. Voici les résultats:

Prix du Château (steeple-chase, 1.000 fr., 3.600 m.): 1er, Coral (Comte de Mejorada), pesage 9.00, placé 8.50, pelouse 10.00, placé 8.50; 2e, Maboul (Vicomte P. de Bosredon), pes. 18.50, pel. 15.00.

Prix des Pyrénées (course de haies, handicap, 3.000 francs, 2.800 m.): 1er, Amazonius (Duffourc), pesage 91.00, placé 17.00, pelouse 87.00, placé 19.00; 2e, Etendard III (Gaillard), pes. 33.00, pel. 25.00; 3e, Vidrio (G. Garvey), pes. 9.00, pel. 8.50.

Prix du Parc Beaumont (steeple-chase, handicap, 5.000 fr., 3.600 m.): 1er, Emmanuel (Comte de Mejorada), pesage 23.50, placé 9.50, pelouse 49.50, placé 12.00; 2e, Moerkerk (A. Martinie), pes. 24.00, pel. 17.50; 3e, César II (L. de Juge), pes. 8.00, pel. 9.00.

Prix du Boulevard (course de haies, à réclamer, 1.000 francs, 2.800 m.): 1er, Gentil (Vicomte P. de Bosredon), pesage 38.00, placé 17.50, pelouse 57.00, placé 20.50; 2e, Sainte Claire (U. de Toytot), 8.50, pel. 9.00.

LES COURSES DE BERCK-SUR-MER. — La Société des courses de Berck-sur-Mer, dans sa réunion générale annuelle, vient de fixer au dimanche 13 et mardi 15 août, ses deux journées de courses pour 1905.

Automobilisme

VENTE ET RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES
Jules LEMAN et VLIEGHE
57, rue Nain, ROUBAIX. Téléphone 1014
63377

Cross-Country

LE CHAMPIONNAT DU NORD DE CROSS-COUNTRY (U.S.F.S.A.) aura lieu cette année à Arras, le 19 février 1905, quinze jours avant le cross national.

Cette épreuve, organisée par le Racing-Club d'Arras, se courra sur une distance de 16 kilomètres. Un membre de la Commission du R.C.A. se mettra à la disposition de toute personne désireuse de prendre connaissance de ce parcours.

Les équipes seront composées de huit coureurs, dont six comptant pour le classement; les clubs ont le droit de engager trois équipes au maximum. Le droit d'entrée est fixée à cinq francs par équipe. Les engagements devront mentionner les noms des équipiers et les couleurs du Club.

L'engagement individuel est admis, moyennant un droit d'entrée de 1 franc.

La liste des engagements sera close le 15 février chez M. Georges Cronfalt, 5, rue de Saint-Quentin, à Arras.

BILLARDS Ch. TOULET, LILLE. — **Les plus perfectionnés, précision, durée. Garantie sérieuse. Hors concours.** 47782

Colombophilie

ROUBAIX. — Le banquet organisé par la *Fédération du Centre et Croix réunis,* a eu lieu, samedi soir, au siège fédéral, chez M. Léon Bernard, rue des Arts. La fête était présidée par M. J.-B. Debuy, président, ayant, à ses côtés, les membres de la Commission. Au dessert, le sympathique président a, en termes élogieux, rappelé tous les services rendus par M. Henri Clément, doyen de la Fédération, et il lui a remis un magnifique bronze, *La Paix,* pour lui témoigner toute la gratitude de la société. Puis, sur la proposition de M. Debuy, un chaleureux vivat lui a été chanté. M. Henri Clément, très ému de cette marque spontanée de sympathie, a remercié la Fédération et l'a assurée de tout son concours. La fête s'est terminée par des chants.

TOURCOING. — Voici la liste des prix supplémentaires au concours sur Chantilly, du 31 mai 1903, donné chez Mme veuve Potié, rue de Menin: Prix de mises: C. Varrasse, Her, Laverze, Hovine, Lyneel; J.-L. Leman, Fermont, Parent, Diérick, Denoyette; — Prix de poules: à 0.50 cent.: Vandalle, Vanhorme, Delnatte, Fermont; à 1 fr.: Lyneel, J.-L. Leman, Fermont, Deflandre; à 2 fr.: Vandenette et C. Varrasse.

Combats de coqs

ROUBAIX. — Le 29 décembre, à 7 h., après la partie de l'Ours, chez M. L. Bernard, rue des Arts, 2/3 pour 50 fr., contre la Société Bauduin. 73104d

TOURCOING. — La partie de coqs qui a eu lieu dimanche soir, à cinq heures, chez M. Louis Verkaeme, estaminet du *Coq Chantant,* rue Saint-Louis, avait attiré un nombre considérable d'amateurs; on jouait un 2 de 3 mort pour 50 francs, contre la société Pierre Desmettre, de la rue de Gand. Le *Coq Chantant* a gagné les 2e et 3e paires, et perdu la première.

— Une intéressante partie: 2 de 3 mort pour 50 fr., a eu lieu dimanche soir, à sept heures, chez M. Isaac, cabaretier, rue de Madagascar, contre la société du *Coq Noir,* de chez Décavel. Malgré la valeur des coqs adverses, Décavel a gagné les 1re et 2e paires et perdu la 3e.

Jeu de Piquet

ŒVREGNIES. — Résultat du jeu de piquet qui a eu lieu dimanche chez M. Léopold Koplitz: 1er peloton, Henri Delmeule, 10 fr.; 2e, Jules Cardon, 10 fr.; 3e, G. Houtteman, 10 fr.; 4e, Omer Hubeau, 10 fr.; 5e, L. Koplitz.

Aux incrédules Chauves

117e LISTE de personnes chauves qui ont retrouvé leur chevelure perdue, grâce à la célèbre Sève capillaire du professeur Busch et ont autorisé la publication de leur lettre.

N° 77.830. M. Janvier Carnot, *ingénieur, Nancy (M.-et-M.). 59 ans. Calvitie très ancienne et complète.*

Je tiens à vous témoigner publiquement ma reconnaissance. Vous le savez? depuis plus de quatorze ans j'étais complètement chauve, et aujourd'hui mon crâne est entièrement recouvert. En moins de deux mois j'ai retrouvé une chevelure très suffisante déjà pour me préserver des rhumes qui me faisaient tant souffrir. Mes parents et mes amis n'en reviennent pas.

Des milliers d'attestations semblables, beaucoup signées de noms connus, souvent célèbres, sont à la disposition de quiconque veut les consulter au laboratoire du célèbre spécialiste.

La **Sève capillaire Busch,** basée sur la découverte faite par ce savant des propriétés fécondantes des bulbes pileux par les sels de pilocarpine, est aujourd'hui le remède souverain, infaillible de la calvitie et de toutes les affections du cuir chevelu, si graves et si anciennes qu'elles soient.

Tous ceux qui ont perdu ou qui perdent leurs cheveux, dont le cuir chevelu est atteint d'affections plus ou moins graves, peuvent retrouver sûrement, rapidement à tout âge, leur chevelure. Ils n'ont qu'à se rendre au Laboratoire Parisien du Professeur Busch, 10, rue des Bons-Enfants, ou à lui écrire avec détails les causes et les caractères de leur mal pour recevoir gratuitement le moyen de retrouver promptement leur chevelure et dans sa nuance primitive.

73079 Docteur DOLOMIEU.

Le Baume Sainte-Geneviève

Ce remède si connu, dans la région du nord de la France, par les merveilleuses guérisons obtenues par son emploi dans les cas de plaies, dartres, eczémas, boutons, irritations et démangeaisons de la peau, n'est pas une panacée universelle venant de lointains pays. Il a été créé à Lille même, il y a un grand nombre d'années, par un savant praticien, M. Delezenne, alors pharmacien rue Royale. Il n'a cessé depuis de donner des preuves éclatantes de sa puissance curative, constatées d'ailleurs par les médecins les plus distingués.

C'est un antiseptique puissant non caustique; il favorise la destruction et l'élimination des déchets et productions morbides des tissus cellulaires en souffrance.

Un grand nombre de malades guéris ont bien voulu, dans un but humanitaire, en affirmer par leur témoignage la haute valeur thérapeuthique.

Il en a été de même de plusieurs médecins, qui, après l'avoir expérimenté avec succès, n'ont pas hésité à en proclamer l'efficacité dans les cas les plus rebelles.

Il existe sous trois formes:

Le numéro 1 est destiné aux irritations, boutons, impétigo, bobos d'enfants, coupures, abcès, furoncles.

Le numéro 2 est pour les eczémas, dartres, plaies des jambes ou autres.

Le numéro 3 convient aux plaies anciennes et aux maladies parasitaires.

NOTA. — Prix du pot: 1 fr. 50 quel qu'en soit le numéro. *Envoi contre timbres-poste franco domicile, 1 fr. 70.*

Dépôt général: Pharmacie Dubus, 7, rue des Arts, à Lille; à Roubaix, chez M. Gerreth, pharmacien, rue du Chemin-de-Fer; M. Leflon, pharmacien Grande-Rue; Delporte, pharmacien rue du Moulin, Wicart, pharmacien, rue du Fontenoy; Turlur, pharmacien, rue de Tourcoing. — A Tourcoing: M. Claeys, place Notre-Dame. 72439

MARCHÉS DIVERS

PARIS-LA VILLETTE, 26 décembre. — *Bestiaux.* — Bœufs: vendus, 2.779; 1re qual., 1.50; 2e, 1.36; 3e, 1.24. — Vaches: vendues, 735; 1re qual., 1.48; 2e, 1.28; 3e, 1.10. — Taureaux: vendus, 250; 1re qual., 1.30; 2e, 1.18; 3e, 1.06. — Veaux: vendus, 1.067; 1re qual., 1.90; 2e, 1.70; 3e, 1.50. — Moutons: vendus, 15.400; 1re qu., 2.06; 2e, 1.90; 3e, 1.70. — Porcs gras: vendus, 3.886; 1re qual., 1.18; 2e, 1.12; 3e, 1.06.

COURTRAI, 26 décembre. — Froment blanc, les 100 kilos, 16.00 à 16.25; froment roux, 15.50; seigle, 12.00 à 12.50; avoine, 16.00 à 16.50; féverolles, 17.50 à 17.75; pommes de terre jaunes, les 100 kilos, 6.00 à 7.00; pommes de terre rouges, 6.50; beurre, le demi-kilo, 1.45 à 1.47; œufs, les 25, 3.80 à 3.95; huile de colza, les 100 kilos, 43.00 à 43.50; huile de lin, 34.00 à 34.50; graine de colza, 21.75; graine de lin, 22; tourteaux de colza, 17.00 à 19.00; nitrate de soude, 25.65; sulfate d'ammoniaque, 32.60; chicorées, 18.00 à 18.25; cossettes, 0.00.

— *Marché au bétail.* — Exposé en vente: Bœufs, 41; génisses, 85; vaches, 150; taureaux, 45. Total, 321.

— Prix par kilogramme (poids sur pied): Bœufs: 1re qualité, 0.83; 2e, 0.71; 3e, 0.68; — Génisses: 1re qual., 0.82; 2e, 0.71; 3e, 0.69; — Vaches: 1re qual., 0.71; 2e, 0.66; 3e, 0.60; — Taureaux: 1re qual., 0.81; 2e, 0.71; 3e, 0.64. — Prix de revient, viande abattue (au kilogramme): Bœufs: 1re qual., 1.39; 2e, 1.26; 3e, 1.30; — Génisses: 1re qual., 1.38; 2e, 1.25; 3e, 1.21; — Vaches: 1re qual., 1.27; 2e, 1.21; 3e, 1.17; — Taureaux: 1re qual., 1.36; 2e, 1.21; 3e, 1.18.

GARANTIE CONTRE L'EFFRACTION ET L'INCENDIE
COFFRES-FORTS CRUSON 21, Rue Royale LILLE
65120

REVUE FINANCIERE

PARIS, 24 décembre 1904.

Un député a donné d'une façon spirituelle son opinion relativement au *projet d'impôt sur le revenu:* il a comparé le contribuable français à un homme qui porterait 10 kilos sur chaque épaule. C'est beaucoup et il s'agit de l'alléger: pour y parvenir, on ne trouve pas d'autre moyen que d'enlever les 10 kilos qu'il a sur l'épaule droite et de les lui mettre sur l'épaule gauche. Mais alors, on s'aperçoit qu'il n'a plus rien sur l'épaule droite. Ce n'est pas juste! Et on veut maintenant lui mettre quelque chose sur l'épaule droite. Telle est la moralité de l'impôt sur le revenu. On nous consulte plus que jamais au sujet des fonds russes et les inquiétudes que les porteurs importants ont résolues en vendant résolument dès le début, commencent à être partagées par la foule des petits porteurs qui, trop longtemps, ont considéré comme un dogme la solidité des fonds russes. Nous allons répondre par un apologue: supposons un marché de fruits: nous y voyons quelques paniers de belles pêches, des pêches à vingt sous. Ils sont rares et trouvent facilement preneurs, mais voilà que tout à coup arrivent de nouveaux paniers, puis encore d'autres. Les pêches sont toujours aussi belles, mais il y en a trop; les offres dépassent les moyens de la consommation. Pour les écouler, il faut réduire les prix et les belles pêches qui, tout-à-l'heure, valaient vingt sous, ne valent plus que cinquante centimes. C'est là l'histoire des fonds russes. Nous ne mettons point en doute la capacité ultérieure de paiement de la Russie; nous ne cherchons point à tirer des conséquences excessives des circonstances tragiques que ce pays traverse dans l'ordre militaire et plus encore peut-être dans l'ordre social, mais nous disons que dans un pays comme le nôtre où les portefeuilles sont déjà saturés par dix milliards de valeurs russes, les nouveaux emprunts russes, suivis d'autres qui seront encore suivis d'autres, ne trouveront preneurs qu'à la condition de baisser leurs prix, successivement, sensiblement et même considérablement. Qu'on nous permette d'ajouter qu'il faut plus de courage pour dire ces choses-là que pour ne pas les dire! Nous mécontentons aussi beaucoup d'amis que nous ne voudrions pas chagriner. C'est tant pis!

Quelques jours nous séparent de la fin de l'année. A tout prendre, elle n'a pas été mauvaise pour les portefeuilles. Bouleversée par des événements tels que l'histoire de l'humanité en compte peu, elle a cependant plutôt enrichi qu'appauvri les portefeuilles. Les cours, vraisemblablement, ne se modifieront guère d'ici la fin du mois. On va se consacrer aux fêtes de famille plutôt qu'aux spéculations de bourse.

Les quelques affaires que nous avons avec une insistance particulière présentées et recommandées à nos clients nous donnent l'espoir que nous ferons aussi bien l'année prochaine, difficilement mieux. Nous ne dirons en ce moment qu'un mot du « Taxamètre », affaire essentiellement parisienne, dont nous avons placé les titres exclusivement dans notre clientèle de province, titres aujourd'hui introuvables, qui ont doublé de prix et qui vont encore le doubler l'année prochaine par l'extension, dans les grandes villes de l'étranger de l'usage de l'appareil taxamétrique. Ultérieurement, nous reparlerons des autres. Il en est une que nous ne voulons point encore désigner par la voie de la publicité. Elle est excellente et donnera de très beaux résultats comme rendement et comme cours. Nous la désignerons et pourrons la procurer à ceux qui nous la demanderont par correspondance. Après en avoir monté nos clients, nous serons plus à l'aise pour en parler publiquement lorsque le moment sera venu.

de Lavigerie, 22, place Vendôme, Paris.

Les souscriptions aux émissions françaises et étrangères sont reçues sans frais par la *CAISSE COMMERCIALE, 73, rue Nain,* Roubaix. 63128

AVIS Nous rappelons à tous ceux qui ont des *intérêts en souffrance, des créances à recouvrer, des indemnités à réclamer, des successions difficultueuses à liquider, des procès à intenter ou à soutenir,* qu'ils peuvent s'adresser en toute confiance à *M. Henri BRIFFAUT,* ancien Huissier-audiencier et Syndic de faillites, *14, rue d'Inkermann,* à Roubaix. On sait qu'il prend à sa charge tous les frais à exposer. — Rien à payer en cas d'insuccès. 72920

La FABRIQUE DE MAROQUINERIE SOYEZ père met en vente un choix considérable de **COUVERTURES POUR VOYAGES.** 60583-2

ÉTAT-CIVIL

Cantons de Roubaix

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du lundi 26 décembre. — Palmyre Rivière, rue Drouot, 10. — Ursule Delbecq, rue des Fossés, 122. — Andréa Bouvin, rue du Fontenoy, 135. — Noël Gadeyne, rue de Naples, 37. — Rachel Derasse, rue Bernard, cour Bernard, 14. — Arthur Couset, rue de Mouvaux, cour Frère, cité Justine, 8. — Marcelle Dumont, rue Decrème, cour Parent, 4.

Mariages. — Georges Carbon, fileur, rue Fabert, cour Desnlechin, 7, et Colette Vanlierde, rattacheuse, rue de Rocroi, cité Dillies, 18. — Désiré Cattebethe, tisserand, rue Favreuil, 1, et Marguerite Gonce, ménagère, rue Favreuil. — Edouard Vanhoy, tisserand,

---

FEUILLETON DU 28 DÉCEMBRE 1904 — N° 17

LA FIANCÉE DU DOCTEUR

PAR PAUL SAMY

IX

FACE A FACE

Ainsi qu'on l'a vu, sitôt que la porte du salon se fût refermée sur le docteur, le vicomte de Bressac avait lancé une menace au jeune homme. Dans le premier étonnement de cette entrée imprévue il ne s'était pas demandé ce que Maurice venait faire au château; mais une fois seul, il essaya de deviner les motifs de cette présence.

— Parbleu! pensa-t-il, le père était le notaire de la famille, le fils en est devenu le médecin. Un médecin bien familier en tout cas, qui pénètre dans les appartements sans *frapper* et en costume de cheval, alors que moi, le neveu, je suis obligé de me faire annoncer et d'attendre que mon oncle daigne me recevoir. Ah! il n'avait pas changé celui-là et savait se faufiler dans tous les mondes, à Paris dans les salons les mieux cotés, ici dans le château des Bressac. Le père y arrivait courbé en deux, n'osant pas franchir le vestibule; le fils a fait du chemin, il y entre botté et le verbe haut, comme chez lui, mieux que s'il était de la famille... Tiens! tiens! se dit le vicomte... Cette idée! Est-ce que par hasard il viendrait pour les beaux yeux de ma cousine?... Il en est bien capable, ce n'est pas l'aplomb qui lui manque... Allons donc! pour si ambitieux qu'il soit, il lui faudrait encore la complicité de mon oncle qui n'est pas homme à commettre une pareille folie.

» Certes, je conçois que la petite ait pu lui plaire, ajouta le vicomte en s'approchant de la fenêtre qui donnait sur le parc. La voici justement. Peste! ma cousine, vous faites honneur à la branche aînée. Quelle taille et quelle *démarche!* Epaules superbes, tête de camée, port de reine. Tout y est, de quoi faire pâlir les beautés parisiennes. Eh! mais... vicomtesse de Bressac... Comment diable, mon pauvre Antoine, n'y avais-tu pas songé plus tôt?... Mais aussi qui aurait pu deviner qu'une pareille beauté se cachait au fond du Quercy?... Parbleu! c'est tout indiqué, le nom et la fortune ne quitteront pas la famille. La fortune surtout qui est considérable, l'oncle Armand ayant eu la bonne pensée de n'en point perdre une parcelle.

» J'avais bien tort, pensa le vicomte, de me creuser la tête pour sortir d'embarras; le moyen de combler le déficit et de relever le nom, le voilà à ma portée. Je n'ai qu'à vouloir. L'oncle ne demandera pas mieux, sinon pour le neveu, du moins en souvenir de son frère. Quant à la petite, elle a dû être habituée comme tous ceux de la famille à marcher à la baguette; elle obéira, avec joie peut-être, car elle ne doit guère se soucier avec de pareils attraits de vivre enfermée entre ces quatre murs, au fond de cette campagne où, lorsqu'on ne voit pas de figures de paysans, on ne rencontre que des physionomies aussi peu sympathiques que celle du docteur.

Tout en faisant ces réflexions, Antoine de Bressac tenait levé le rideau de la fenêtre et suivait les mouvements de la jeune fille, qui regardait de tous côtés comme si elle attendait quelqu'un. Soudain sa figure s'éclaira; elle fit quelques pas au-devant de Maurice qui revenait à cheval des écuries et se disposait à repartir.

— Vous vous en allez? dit-elle.

— Vous le voyez, répondit Maurice.

— Sans avoir vu mon père?

— J'étais venu dans ce but, mais cela m'est impossible ce matin.

— Pourquoi?

— Mon Dieu, balbutia le jeune homme, pour rien... ou plutôt votre père est occupé en ce moment et l'instant n'est guère propice pour l'entretenir d'un sujet aussi délicat.

— Est-ce la présence de mon cousin qui vous effraie?

— Au contraire.

— Raison de plus, alors. Il est de la famille. Dans quelques minutes mon père sera libre et vous pourrez le voir tout à loisir.

— Eh bien, je reviendrai, voulez-vous? quand le comte sera seul.

— Mais il ne sera plus seul, mon cousin vient passer la saison avec nous.

— Ah! fit le docteur, dont les traits se contractèrent... Dans ce cas, j'attendrai que M. Antoine de Bressac soit parti.

— Vous n'y pensez pas? Maurice... Je ne vous comprends pas, expliquez-vous.

— Plus tard, chère bienaimée, dit le jeune homme en se penchant sur la selle pour donner moins d'écho à sa voix, je vous dirai tout. J'ai des raisons pour ne point m'attarder ici, je vous les fournirai, mais pas en ce moment, ce serait trop long et l'on pourrait nous remarquer.

— Alors où? demanda Jeanne qui avait pâli.

— Je n'ose vous le demander. Mais si vous venez voir ma mère, je vous dirai pourquoi ma présence au milieu de vous est impossible tant que votre cousin sera sous votre toit.

— Maurice, c'est donc bien sérieux?

— Oui, ma chère Jeanne, ne m'interrogez pas, je ne puis rien vous expliquer en ce moment, mais confiez-vous à ma parole et à mon amour.

— Oh! mon ami, qu'allez-vous m'apprendre? Ce n'est rien qui doive nous séparer, je pense? Si vous saviez comme j'ai peur.

— Non, rien ne peut désormais nous séparer, mais je dois m'éloigner. Quand vous en saurez les vrais motifs, vous m'approuverez, j'en suis certain.

— Comme vous voudrez, mon ami, dit la jeune fille dont les yeux s'étaient remplis de larmes. Et moi qui m'étais fait une fête, ajouta-t-elle, de passer ensemble cette journée qui devait être celle de nos fiançailles. Mon Dieu!... devons-nous donc courir constamment après notre bonheur!...

— Non, ma chère Jeanne, ce n'est qu'un léger contre-temps, mais croyez-moi, si je vous disais... vous-même seriez la première à me conseiller de partir.

— Ne dites pas.. Je vous crois... Ce que vous voulez, je le veux aussi, mon ami. Je suis à vous et je vous attends.

— A bientôt, fit le jeune homme en s'efforçant de sourire.

— A quand alors?

— Quand M. le vicomte de Bressac voudra.

— Je ne comprends pas, dit Jeanne, mais je ne cherche pas à comprendre. Ce que vous faites est bien fait. Au revoir, mon ami, ajouta-t-elle en lui tendant la main que le jeune homme pressa un instant dans les siennes.

Puis il éperonna sa bête et disparut bientôt derrière les peupliers de la route.

La jeune fille écouta un instant le galop du cheval et, tristement, remonta les degrés du perron.

Derrière le rideau qui le cachait, Antoine de Bressac ne les avait pas quittés des yeux. Si leurs paroles n'étaient point parvenues à ses oreilles, du moins il n'avait laissé échapper aucun de leurs gestes.

— Tiens! tiens, dit-il, je ne m'étais qu'à demi trompé. Ce n'est pas de la médecine que le docteur vient faire au château, c'est du sentiment. Triple sot j'étais de n'avoir pas deviné cela du premier coup, comme si un gaillard de l'espèce de Verney pouvait passer en indifférent devant la beauté de ma cousine! Mais aussi, qui eût pu supposer que le fils du notaire pousserait l'impudence jusqu'à élever ses vues aussi haut. Parbleu! il s'est dit sans doute: le comte est casanier, la jeune fille ne voit à la campagne d'autre homme que moi. La donzelle est d'âge à se marier, et, comme elle ne peut faire de comparaison, j'ai toutes les chances pour en être aimé. Le cœur de la belle en ma possession, le comte son père, qui se fait vieux, ne voudra pas contrarier sa fille, que j'épouserai sans coup férir. Belle alliance, belle fortune, affaire merveilleuse.

» Bien combiné. Tous mes compliments, monsieur Verney; seulement vous n'avez pas compté sur votre serviteur. Maintenant que me voici dans la place et au courant de la situation, les choses n'iront pas de cette façon. Mais, peste! il était temps d'arriver, sans quoi, vicomte, tu perdais la plus belle occasion qui te fût jamais offerte de prendre une belle femme et une grosse fortune.

» A les voir, on dirait qu'ils s'aiment déjà!... Bah! amourette de jeune fille isolée, qui s'éprend du ciel et des étoiles, qui voit des rois sous la pelure des bergers. Avant qu'il soit longtemps elle l'aura oublié... Je m'en charge, fit le vicomte en manière de conclusion, tandis qu'il redressait sa taille et s'admirait avec complaisance dans les hautes glaces du salon.

(*à suivre*). PAUL SAMY.

---

rue du Luxembourg, 66, et […] gueuse, rue de Béthune, […] Crémon, mouleur en fer, […] phine Denert, doubleuse, rue […]

Déclarations de décès. — […] ans, journalier, rue de Bois-[…] 68 ans, marchand de merceri[…] Louis Dumont, 75 ans, con[…] Archimède, 97. — Louise […] sion, rue Jouffroy, 98. — […] rue Montgolfier, 68. — Adel[…] gère, rue de Blanchemaille. […] rue de Blanchemaille. — M[…] profession, rue Miln, 16. — […] ans, sans profession, rue Fl[…]

CROIX. — Publications d[…] camps, électricien, à Roubai[…] soigneuse, à Croix. — Victo[…] banque, à Croix, et Angèle […] baix. — Louis Setty, journali[…] Gregor, femme de chambre, […] Déclaration de décès. — S[…] Holden, impasse du Château, […]

FLERS-BREUCQ. — Décl[…] décembre. — Raymonde Le[…] sons.

HEM. — Déclaration de […] Henri Dhont, 70 ans, à l'He[…]

LYS. — Déclaration de na[…] Angèle Hurtebize, rue Echev[…] Mariage. — Jules Tandr[…] Hem, et Marie Blauwblom[…] Lys.

BOURGHELLES. — Décl[…] décembre. — Emile Manche, […] Déclaration de décès. — […] ans, journalier, hameau des […]

TOURCOING. — Déclara[…] décembre. — Marie Wiart, […] Andréa Flament, rue des Pi[…] Nationale, 122. — Andréa […] 42. — Albert Bonte, rue de […] Mariages. — J.-B. Chap[…] Beuscart. — Jérôme Loose[…] Bourlard.

Déclarations de décès. — […] du Maréchal-Ney. — Charle[…] la Latte. — Désiré Duterte, […] — Emile Pollet, 45 ans, […]

MOUVAUX. — Déclarati[…] bre. — Célestine Tahon, 6[…]

MARCQ. — Publications […] bre. — Julien Opsommer, p[…] Jaelas, sans profession, à […] Mulliez, ouvrier meunier, et […] — Henri Vandelanoite, hom[…] lier, étaleuse.

Déclarations de naissances […] Bouchery, à la Becqueterie, […] Ste-Marie, 38.

HALLUIN. — Déclaratio[…] cembre. — Noël Lauwers, d[…] sine Scamps, rue de Linselle[…] de Neuville. — Noel Leroi, […] Lisabeth, rue de la Montag[…] de la Paix.

Publication de mariage. — […] facteur auxiliaire des postes […] 20 ans, couturière.

Mariage. — J.-B. Vandeu[…] lin, et Marie Soetaert, 21 a[…]

Déclarations de décès. — […] rue des Ecoles. — Henri Ve[…] Procession. — Marie Vann[…] dewynckele.

RONCQ. — Déclaration de […] — Arthur Lootens, rue de […]

BONDUES. — Publicatio[…] cembre. — Emile Mortier, […] Marie Dassonville, 33 ans, […]

FEUILLETON DU 28 DÉC[…]

LES NO[…]

PAR RÉN[…]

A ce dernier affront, […] au-dessus de sa tête.

— Va-t'en! cria-t-il, va[…]

Pierre obéit, et descendi[…] de l'échelle, troublé, épouv[…] l'audace qu'il avait eue, […] vres remuaient, et des mots […] le dialogue interrompu. […] Pierre la traversa: toutes […] Le soleil miroitait sur les […] tour des mares de purin se[…] comme des lames d'or, de[…] tête sous l'aile. Evidemment […] pas encore revenues. Arri[…] détourna, et n'aperçut pl[…] du grenier. Alors il entra […] de foin fraîchement tiré pou[…] les poings en avant, comm[…] il pouvait librement accuse[…] répandre en imprécations […] le souffle haletant de la H[…] devant son râtelier vide.

Cet état violent dura lon[…]

A la fin, la solitude le d[…] sentit à bout de reproches, […]

— Mon pauvre Pierre! […] d'enfant tout près de lui.

Il tourna la tête.

— Mon pauvre Pierre, t[…]

ANNONCES LÉGALE[…]

Etude de Me MAILLAR[…] avocat-agréé à Tourcoing

D'un jugement rendu par […] Tribunal de Commerce […] Tourcoing, le 6 décembre 19[…] enregistré, dont une expédit[…] a été déposée au greffe du T[…] bunal de Commerce de To[…] coing et une autre au greffe […] la Justice de Paix du Can[…] Sud de Tourcoing, suivant […] tes dressés le 24 décembre 19[…]

Il appert:

Que M. Georges Dupont, […] priétaire, demeurant à Ro[…] baix, a été relevé de ses fo[…] tions de liquidateur social de […] Société:

O. Deschamps, Lesur & […]

Que Me MAILLARD, a[…] cat-agréé à Tourcoing, liqui[…] teur judiciaire de ladite So[…] té, a été nommé en ses lieu[…] place, avec les pouvoirs […] plus étendus.

Pour extrait conforme:

Et. MAILLARD […] 73084d avocat-agr[…]

IMMEUBLES […] A VENDRE OU A LOU[…] Etude de Me MASSON, nota[…] à Montdidier (Somme)

A VENDR[…] de suite

Ensemble ou séparément.

UN

MOULIN […]

Sis à MONTDIDIER, sur […] rivière des Trois Doms a[…] machine à vapeur et accessoi[…]

BELLE

MAISO[…]

D'HABITATION

jardin, pré et dépendances.

Le tout à l'état de neuf